

Environnement : l'humanité entière est impliquée



(1) La conservation des ressources naturelles et le contrôle de la pollution nécessitent un changement des comportements individuels. Le réchauffement climatique, la pénurie d'eau ou la perte de la biodiversité ne peuvent être résolus par les seules décisions institutionnelles et leurs mises en œuvre gouvernementales, mais doivent aussi impliquer la mise en œuvre de comportements individuels. Si les opinions et les attitudes des individus sont très favorables à l'idée de protéger les ressources et la biodiversité, il existe un décalage entre ces idées et les actes. Les croyances, les attitudes, les motivations, les savoirs et connaissances, et les styles de vie constituent autant de facteurs qui contribuent à 20 les difficultés à s'engager dans des comportements en faveur de l'environnement.

(2) Les recherches dans ce domaine se sont intéressées à des comportements spécifiques tels que le tri sélectif, la consommation durable, l'utilisation des transports en com-

mun, la réduction de la consommation d'eau et d'énergie, etc., sans toutefois pouvoir généraliser les résultats d'un comportement à l'autre. Les comportements sont en effet spécifiques à la situation et à l'environnement au sens large dans lequel ils sont susceptibles de se manifester : un individu peut adopter un comportement de protection concernant un aspect de l'environnement et être indifférent à d'autres. On constate par exemple que le tri des déchets ne s'accompagne pas forcément d'autres comportements écologiques.

(3) La protection de l'environnement nous interroge sur les perspectives temporelles et spatiales dans lesquelles les individus se positionnent pour agir sur l'environnement. Les relations psychologiques que nous entretenons avec ce qui nous est familier, proche, lointain, inconnu, mais aussi avec ce qui se passe aujourd'hui ou se déroulera demain ou dans un temps incertain, sont ici d'un grand intérêt. Le changement

climatique ou la préservation des
ressources relèvent de problèmes
globaux dans la mesure où ils
60 impliquent l'humanité dans sa totalité
et ne sont pas géographiquement
limités.

(4) Les problèmes environnementaux
sont également caractérisés par une
65 temporalité particulière. La plupart
d'entre eux évoluent lentement,
comme c'est le cas du changement
climatique. Plus précisément, il existe
un délai temporel important entre les
70 actions humaines et leur influence
perceptible sur l'écosystème. Cela
implique que les conséquences
environnementales de nos comporte-
ments dépassent le cadre d'une
75 seule génération. La situation
actuelle est en effet héritée des choix
politiques et des comportements des
générations qui nous ont précédés,
tandis que nos décisions et nos com-
80 portements actuels ont des consé-
quences, non seulement pour nous,
mais également pour plusieurs géné-
rations à venir.

(5) La responsabilité de la dégrada-
85 tion de l'environnement est souvent
perçue comme en dehors du contrôle

de l'individu ou de la communauté
proche. La protection de l'environne-
ment questionne alors les contextes
90 sociaux et les modes de vie. En effet,
le réchauffement climatique, la
dégradation de l'environnement
créent des contextes d'incertitudes,
où les individus ne sont pas sûrs
95 d'eux et n'ont pas de point de réfé-
rence pour agir. C'est pourquoi le
recours à ce que font les autres est
une source d'information importante
et utile pour réguler les conduites
100 et/ou obtenir des informations sur ce
« qu'il faut faire ». C'est ce que l'on
appelle la comparaison sociale.
L'entourage sert alors de point de
comparaison et les contextes que
105 nous traversons (familles, quartiers,
écoles, etc.) sont autant de
références, de cadres normatifs nous
incitant ou non à poursuivre des
comportements respectueux de
110 l'environnement.

(6) Nos modes de vie contemporains
ont créé des habitudes très ancrées
dans notre quotidien. Le changement
de ces modes de vie est en marche
115 mais il est long et parfois incertain.